

## CONSEIL COMMUNAL DE BURSINS

### PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU MARDI 12 DECEMBRE 2017

Président : Eric Striberni

Secrétaire : Christine Noverraz

#### 1. Appel

Conseillers/ères convoqués :	35
présents :	26
excusés :	6
absents non excusés :	3

Le Président ouvre la séance à 19h35. Il donne lecture de l'ordre du jour et le met en discussion, à savoir :

1. Appel
2. PV de la séance du 27 juin 2017
3. Préavis municipal N° 05/2017  
*Budget 2018*
4. Préavis municipal N° 06/2017  
*Addenda à l'annexe au règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux*
5. Communication des délégués aux associations intercommunales
6. Communication de la Municipalité
7. Communication du bureau
8. Divers et propositions individuelles

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité tel que présenté.

#### 2. PV de la séance du 27 juin 2017

Le PV est mis en discussion.

La parole n'étant pas demandée, le Président passe au vote à main levée. Le PV du 27 juin 2017 est accepté à l'unanimité.

#### 3. Préavis municipal N° 05/2017

*Budget 2018*

Conformément aux dispositions de l'article 4 de la loi sur les communes du 28 février 1956 et du règlement d'application du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, la Municipalité présente et soumet à l'approbation du Conseil le projet de budget pour l'année 2018, qui se résume comme suit :

Charges :	CHF 4 419 241.00
Revenus :	CHF 4 229 068.00
Excédent de charges :	CHF 190 173.00

Dans ses conclusions, la Municipalité demande au Conseil d'accepter le budget pour l'année 2018 qui présente un excédent de charges de CHF 190 173.00.

M. Serge Clément, président de la commission des finances, lit le rapport, qui en conclusion, propose d'accepter le préavis tel que présenté.

Le Président remercie le rapporteur de la commission et ouvre la discussion.

M. Friberg, municipal, apporte quelques précisions au niveau de la trésorerie communale. Le Président remercie M. Friberg pour ses explications.

La parole n'étant pas demandée, le Président clôt la discussion, relit les conclusions du préavis municipal et passe au vote à main levée. Le budget pour l'année 2018 est accepté à l'unanimité.

#### **4. Préavis municipal N° 6/2018**

*Addenda à l'annexe au règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux*

« Le 26 juin 2012, le Conseil communal approuvait le règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux, ainsi que son annexe. Depuis sa mise en vigueur, la Municipalité a constaté que le montant forfaitaire mentionné à l'article 7 n'était plus d'actualité. Pour rappel, cet article précise qu'une taxe forfaitaire de CHF 600.-- est perçue du propriétaire à la délivrance d'un permis de construire qui sert à couvrir les contrôles et relevés des raccordements réalisés, ainsi que la mise à jour du cadastre souterrain de la commune. Cependant, il s'avère que dans la majeure partie des cas, le coût du contrôle facturé par le bureau d'ingénieur est supérieur à la taxe forfaitaire. C'est pourquoi, la Municipalité souhaite facturer cette prestation de contrôle en régie ».

La Municipalité propose de créer un addenda pour cet article 7, comme suit : « Taxe forfaitaire : une taxe facturée en régie selon un décompte du bureau d'ingénieurs, sera perçue du propriétaire à la délivrance du permis de construire nécessitant des travaux de raccordement ou de modification sur le réseau EU/EC. Cette taxe sert à couvrir les contrôles et relevés des raccordements réalisés, ainsi que la mise à jour du cadastre souterrain de la commune ».

Mme Anne Guisolan, présidente de la commission règlements et statuts, lit le rapport : la commission propose un amendement à l'addenda concernant l'intitulé de l'article 7 de l'annexe au règlement communal sur l'évacuation et épuration des eaux, soit : « Taxe de contrôle des raccordements » à la place de « Taxe forfaitaire ». Au vu de ce qui précède et des informations portées à la connaissance de la commission, celle-ci recommande à l'unanimité d'accepter le préavis tel qu'amendé.

Le Président remercie le rapporteur de la commission et ouvre la discussion.

Mme Pinel apporte quelques précisions quant à la perception de cette taxe. Le Président la remercie pour ses explications.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt la discussion et relit les conclusions du Préavis municipal. Le vote sera fera en deux temps :

- 1) Amendement proposé par la commission : accepté à l'unanimité
- 2) Préavis amendé : accepté à l'unanimité

## 5. Communication des délégués aux associations intercommunales

Le Président passe la parole à Mme Anne Guisolan, déléguée pour ENJEU.

Suite à une demande d'un Conseiller, Mme Guisolan rappelle ce qu'est l'ENJEU : ENfance et JEUnesse – regroupement de 11 communes autour de Rolle qui s'occupe de l'investissement des locaux, ainsi que l'organisation scolaire, parascolaire et préscolaire.

Elle nous transmet ensuite quelques nouvelles :

- La rentrée au nouveau site scolaire des Condémines à Gilly s'est bien passée et selon le planning prévu. 8 classes sont ouvertes soit 180 enfants. L'UAPE affiche presque complet et distribue environ 100 repas par jour. L'ensemble des locaux semble donner satisfaction.
- Lors du Conseil intercommunal du 7 novembre dernier, le Conseil a approuvé à l'unanimité le budget 2018. Le Domaine scolaire, la bibliothèque intercommunale et l'Accueil de jour représentent un montant d'env. CHF 15'300.--. L'augmentation du budget de 1,5 % par rapport à 2017 se justifie par rapport à une augmentation des offres, par ex :
  - Création d'un poste RH à 80% (recherches en cours)
  - Etude pour la planification scolaire, parascolaire et préscolaire
  - Gestion de l'ensemble du site de Gilly sur 1 année avec adaptation des frais de transports
  - Augmentation du nombre de places à la Grande Echelle à Mont-sur-Rolle
- L'étude du nouveau règlement du personnel pour l'ensemble des collaborateurs de l'association (soit plus de 130 personnes) est en cours et sera présenté au printemps 2018. Il permettra d'unifier les conditions d'emploi pour tout le personnel des différentes entités de l'Association.

Le Président remercie Mme Guisolan pour son exposé.

En l'absence de M. Christian Parmelin (excusé), délégué au Conseil Intercommunal du Conseil Régional du district de Nyon, c'est Mme Marinella Page, municipale qui lit son rapport.

Le Conseil intercommunal s'est réuni à deux reprises, soit le 21 septembre et 7 décembre 2017. La première séance a été consacrée à la révision du règlement du Conseil intercommunal => adaptation des nouveaux statuts entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et à la Loi cantonale sur les communes. Le règlement tel qu'il a été approuvé se trouve sur le site du Conseil régional du district de Nyon.

Les préavis suivants ont été par ailleurs adoptés, à savoir :

- Une demande de crédit de CHF 459'337 pour le financement du passage inférieur de la gare de Gland, destiné aux piétons et aux cycles, réalisé conjointement à l'assainissement des quais financé par les CFF et la Confédération : la part régionale est répartie entre la commune de Gland et les cercles solidaires A et B. La Commune de Bursins fait partie du premier cercle solidaire, étant donné qu'elle bénéficie d'une liaison directe par le bus postal à la gare de Gland et que les usagers utiliseront le passage inférieur sous voie.
- Une demande de crédit de CHF 1'298'600.—pour la réalisation des travaux de réaménagements de la route Suisse à Mies, Tannay, Coppet et Founex.
- Une demande de crédit de CHF 36'000.—pour accompagner le Conseil des Jeunes du district de Nyon pour une phase expérimentale de 3 ans.

M. Frédéric Mani, syndic de Dully, a été élu au Comité de direction en remplacement de Mme Tecon-Hebeisen, municipale à Rolle.

La séance du 7 décembre portait sur l'adoption du budget du Conseil régional pour 2018, portant un résultat positif de CHF 353.84.

Plusieurs demandes de crédit ont été également approuvées :

- Une demande de crédit de CHF 50'000.—amortis sur 5 ans pour la refonte du site internet et de l'identité visuelle du Conseil régional, considérés comme des éléments clés de la stratégie de communication.

- Une demande de crédit de CHF 260'772.—concernant la réalisation de la première étape d'un pôle de tourisme de nature à la Givrine. Cette demande s'inscrivant dans le cadre du plan partiel d'affectation de la Givrine, qui prévoit notamment à terme la réalisation d'une Maison de la Nature et d'un Centre nordique.

- Une demande de crédit de CHF 90'120.—pour l'étude du projet d'extension du Musée du Léman, en prolongement d'un précédent préavis accepté en 2015.

Le président remercie Mme Page pour son exposé.

## **6. Communications de la Municipalité**

M. Francis Mondoux, municipal des eaux, nous donne des explications concernant le nouveau réservoir : l'inauguration de ce nouveau réservoir aura lieu dans le courant de mai/juin 2018. Les derniers travaux se termineront dans le courant du printemps 2018. Il nous donne ensuite quelques chiffres concernant le réseau du SIDERE.

Mme Laurence Pinel, municipale nous informe qu'une conférence sur le climat aura lieu le 26 janvier à Bursins, à l'ordre du jour notamment les résultats d'une étude sur les solutions concernant les émissions de gaz. Cette conférence sera menée par l'Association Climat Genève. Elle encourage chacun et chacune à y participer.

M. Philippe Parmelin, syndic, nous donne des informations, suite au postulat déposé le 6 décembre 2016 relatif aux problèmes de parking dans la commune :

- Un recensement de toutes les places du village et estimation des coûts d'aménagements du parking de l'abri PC a été effectué durant l'automne 2017.

- Courant janvier-février 2018 : un mandat sera donné à une entreprise spécialisée dans le domaine de la gestion des parcs pour une analyse de la situation en fonction des besoins. Celle-ci établira, en collaboration avec la Municipalité, un pré-projet.

- Mars 2018 : nomination d'une commission ad-hoc (nbre de personnes à définir) par le Conseil Communal. Dans le même temps, création d'un groupe de travail mixte (Municipalité, commission ad-hoc et 1-2 personnes liées à l'activité économique du village, dans le but de prendre en compte les besoins de la majorité et éviter de créer plus de problèmes qu'il n'en résout).

- Printemps 2018 : finalisation du projet d'aménagement du parking de l'abri PC / demandes d'offres

- Conseil communal du 26 juin 2018 : présentation au Conseil du projet de gestion des places publiques dans le village et préavis (si besoin d'investissements et règlement ad-hoc).

M. Sigmund Friberg, municipal, nous donne des informations et précisions concernant des travaux dans le village suite à une fuite de gaz.

Mme Marinella Page, municipale, nous informe que l'inauguration du Collège de Gilly aura lieu le 16 juin 2018.

Selon une demande de la Municipalité, elle souhaiterait créer un comité qui serait chargé des animations de Bursins. Projet à parler autour de nous et trouver des personnes qui seraient intéressées et motivées au lancement de ce comité.

Le Président repasse ensuite la parole à M. Philippe Parmelin syndic.

M. Parmelin remercie chaleureusement ses collègues municipales et municipaux pour leur travail et leur disponibilité tout au long de l'année. Des remerciements sont adressés à son équipe du bureau communal : Mme Agnès Boudry, qui accomplit un brevet fédéral de spécialiste en administration et Mme Liliane Trombert, boursière. Des remerciements adressés à M. Olivier George, employé communal depuis 35 ans. Il remercie également les membres du Conseil Communal et le bureau pour leur engagement et la confiance témoignés tout au long de l'année.

Depuis août 2017, la Commune forme un apprenti, en partenariat avec la Commune de Bursinel. M. Yaël Pichon, de Gimel, travaille deux jours à Bursins, deux jours à Bursinel et un jour est consacré aux cours théoriques.

M. Parmelin adresse également des remerciements aux habitants de Bursins pour leur patience et tolérance suite aux nombreux travaux effectués dans la commune et des désagréments subis.

Il passe ensuite en revue les points forts de l'année 2017, soit :

- En juillet, organisation de la traditionnelle course des aînés qui les a emmenés sur le lac Vouglans
- Le 19 décembre prochain, le goûter de Noël pour nos aînés, en collaboration avec la commune de Vinzel et animé par les enfants des classes du Collège de Gilly.

Un défibrillateur a été installé vers les boîtes aux lettres de l'administration communale : un cours sera organisé début de l'année 2018. Les personnes intéressées peuvent s'adresser auprès de Mme Agnès Boudry.

Pour conclure, M. Parmelin souhaite à toutes et tous de Belles Fêtes de Noël et adresse ses meilleurs vœux pour 2018.

## **7. Communications du Bureau**

Le Président donne les dates des prochains conseils, à savoir :

- ***20 mars 2018, 26 juin 2018, 25 septembre 2018 et 11 décembre 2018***

Le Président remercie la Municipalité pour la bonne collaboration. Des remerciements également à l'attention de la greffe municipale, Mme Agnès Boudry et à la secrétaire du Conseil, Mme Christine Noverraz.

## **8. Divers et propositions individuelles**

Mme Anne Guisolan informe le Conseil, que suite à l'annonce publique faite dans tous les journaux de Suisse au début de l'année 2017 concernant la fermeture de certains bureaux de poste, dont celui de Bursins, une pétition a été lancée, intitulée « Pour le maintien de la Poste de Bursins ».

Cette pétition a récolté 1033 signatures.

Le constat est que la poste est un lieu de vie essentiel pour la commune et sa région et un lien social important qu'il ne faut pas perdre. La provenance des signataires est de Bursins, mais également des communes avoisinantes, voire bien au-delà. L'accessibilité de la poste et son parcage aisé sont aussi des arguments importants qui ont été cités par les signataires.

Cette pétition va être envoyée ces prochains jours au bureau central de la Poste, plus précisément à M. Thomas Baur, responsable du Réseau postal.

Plusieurs conseillers s'expriment par rapport à ce sujet. Des remerciements vont aux deux initiatrices de cette pétition.

M. Philippe Parmelin, syndic, apporte des précisions et informations : le contrat pour le bureau de poste arrive à échéance au 31 décembre 2019. La poste a jusqu'au 31 janvier 2018 pour dénoncer le bail. A ce jour, la Municipalité n'a eu qu'un seul contact avec des représentants de la poste en octobre 2017. Il précise encore que M. Leuba, conseiller d'Etat, apporte son soutien aux communes.

Mme Anne Guisolan précise que cette pétition peut servir comme base de discussion avec les représentants de la Poste.

M. Joël Martin remercie la Municipalité pour l'initiative des sapins : il se réjouit de déballer le sien trouvé ce jour devant la porte.

Mme Liliane Trombert annonce qu'un concert de musique irlandaise aura lieu le vendredi 13 janvier 2018 à la Maison Forte. Le nombre de places étant limité, les personnes intéressées peuvent venir s'inscrire au bureau de l'administration communale.

Prix des places : CHF 25.--.

Plus personne ne demandant la parole, le Président clôt la discussion.

Avant de clore la séance, le Président souhaite à chacune et chacun de Joyeuses Fêtes de Noël et de fin d'année.

La séance est levée à 20h25.

Bursins, le 25 février 2018

Le Président

La Secrétaire

